

**QUÉBEC**  
**MRC DE MONTCALM**  
**VILLE DE SAINT-LIN-LAURENTIDES**

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 4 juillet 2022 de 19 heures 12, convoquée pour 19 heures, à 19 heures 14, à l'hôtel de ville de Saint-Lin-Laurentides, en la salle du conseil.

Sont présents :

M. Mathieu Maisonneuve, maire  
M. Luc Cyr, conseiller au district n° 1  
Mme Cynthia Harrisson-Tessier, conseillère au district n° 2  
Mme Lynda Paul, conseillère au district n° 3  
M. Mario Chrétien, conseiller au district n° 4  
M. Robert Portugais, conseiller au district n° 5  
Mme Isabelle Auger, conseillère au district n° 6  
M. Pierre Lortie, conseiller au district n° 7  
Mme Chantal Lortie, conseillère au district n° 8

Sont également présents :

M. Michaël Tremblay, directeur général par intérim

**289-07-22 OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

PROPOSÉ PAR : M. Pierre Lortie  
APPUYÉ PAR : M. Robert Portugais  
ET RÉSOLU : à l'unanimité

À 19 heures 12, convoquée pour 19 heures, la séance extraordinaire, tenue le 4 juillet 2022, est ouverte.

Tous les membres du conseil municipal reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation.

Le maire demande le vote. La proposition est adoptée à l'unanimité.

**290-07-22 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE / PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES POUR LES AÎNÉS (PRIMA)**

PROPOSÉ PAR : Mme Isabelle Auger  
APPUYÉ PAR : Mme Lynda Paul  
ET RÉSOLU : à l'unanimité

Attendu que le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière;

Attendu que la Ville a pris connaissance du Guide du PRIMA et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;

Attendu que la Ville s'engage, si elle obtient une aide financière pour sa demande, à payer les coûts d'exploitation continue et d'entretien de la ou des infrastructures subventionnées;

Attendu que la Ville confirme qu'elle assumera tous les coûts au-delà de l'aide financière qu'elle pourrait obtenir du PRIMA, y compris tout dépassement de coûts;

En conséquence, il proposé par madame la conseillère Isabelle Auger, appuyé par madame la conseillère Lynda Paul et résolu à l'unanimité de demander une aide financière dans le cadre du Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA).

Le maire demande le vote. La proposition est adoptée à l'unanimité.

**QUÉBEC  
MRC DE MONTCALM  
VILLE DE SAINT-LIN-LAURENTIDES**

**300-07-22 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

PROPOSÉ PAR : M. Mario Chrétien  
APPUYÉ PAR : M. Pierre Lortie  
ET RÉSOLU : à l'unanimité

À 19 heures 14, la séance extraordinaire est levée.

Le maire demande le vote. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Je, Mathieu Maisonneuve, maire, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*.

*Copie originale signée*

---

Mathieu Maisonneuve, maire

*Copie originale signée*

---

Florine Agbognihoue, greffière adjointe